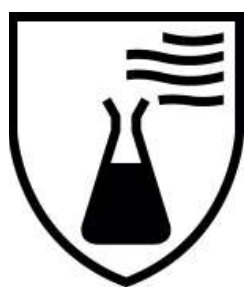




RESPIREX™

Cagoule de protection chimique anti-éclaboussures Mode d'emploi



EN14605:2005+A1:2009

TYPE PB[4]

TYPE 4

Sommaire

Informations générales.....	1
Limites et avertissements.....	1
Contrôles préalables.....	1
Procédure d'habillage.....	2
Procédure de décontamination et de nettoyage recommandée.....	2
Accessoires de nettoyage.....	3
Entretien et maintenance.....	3
Stockage.....	3
Tailles.....	5
Tests de performances des combinaisons intégrales.....	5

Informations générales

Les cagoules de protection chimique Respirix anti-éclaboussures sont fournies dans une large gamme de styles et de matériaux. Toutes les cagoules sont marquées CE pour indiquer la conformité avec la CE et le règlement (UE) 2016/425 sur les équipements de protection individuelle (EPI) et sont conformes à la norme harmonisée EN 14605:2005+A1:2009 (vêtements de protection contre les produits chimiques liquides), qui précise les exigences de performances pour l'ensemble des matériaux de construction et des vêtements. Pour de plus amples informations, se reporter à la fiche technique fournie avec la cagoule concernant les caractéristiques de performances des principaux matériaux de construction.

Limites et avertissements

- Veuillez respecter les instructions scrupuleusement afin que le vêtement procure toujours un niveau de protection optimale. Les cagoules anti-éclaboussures de protection chimique ne doivent être portées que dans des zones à faible risque de déversement de produits chimiques. Dans les zones à haut risque, Respirix peut conseiller des articles d'EPI alternatifs qui garantissent le niveau de protection nécessaire.
- Les utilisateurs finaux doivent effectuer une évaluation convenable des risques, en conformité avec la législation locale pour s'assurer que l'EPI approprié est sélectionné pour l'utilisation prévue. Respirix International ne peut accepter la responsabilité d'une utilisation incorrecte du vêtement.
- Lorsqu'elle est portée seule, une cagoule anti-éclaboussures de protection chimique répond aux exigences de performance des vêtements de protection chimique de TYPE PB [4]. Si une protection de tout le corps est nécessaire, une cagoule anti-éclaboussures doit être portée avec une combinaison de protection chimique comprenant une veste et un pantalon (combinaison intégrale), avec des gants et des bottes de sécurité appropriés. Tous les éléments composant la combinaison doivent être facturés dans le même tissu pour offrir un degré uniforme de protection chimique sur toutes les parties du corps. Lorsqu'elle est portée combinée avec les éléments d'EPI décrits, la cagoule anti-éclaboussures répond aux exigences de performance des vêtements de protection chimique de TYPE 4.
- Pour permettre un maximum de débit d'air entrant dans la cagoule, s'assurer toujours que les événements d'air sont exempts de toute obstruction.
- Les cagoules anti-éclaboussures ne doivent pas être portées dans des espaces confinés où peuvent se trouver des fumées ou des vapeurs, ou lorsque le taux d'oxygène de l'air chute en dessous de 21%.
- Les utilisateurs de cagoules anti-éclaboussures doivent être physiquement aptes et capables de porter des vêtements dans des conditions normales de travail. En cas de doute, veuillez demander un avis médical avant de porter une cagoule. Tout travail intensif qui accélère le rythme respiratoire de l'utilisateur doit être évité.
- Les cagoules anti-éclaboussures sont fabriquées en matériaux non respirables et ne doivent être portées que dans une plage de températures qui garantissent le confort et la sécurité de l'utilisateur. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre les précautions appropriées pour éviter tout stress thermique, par exemple en travaillant sur un programme de travail/repos planifié. Quitter toujours la zone de travail et retirer la cagoule anti-éclaboussures avant qu'elle ne soit usée.
- Les matériaux utilisés pour la construction des cagoules anti-éclaboussures ne sont pas censés provoquer des réactions allergiques à la majorité des individus : les cagoules anti-éclaboussures ne contiennent aucun composant en caoutchouc naturel.
- Veuillez toujours utiliser des EPI compatibles, des vestes, pantalons, combinaisons, gants et bottes préconisés par Respirix par exemple.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le service clientèle de Respirix aux numéros suivants :

Tél : +33 (0) 1 30 88 42 79 ou Fax : +33 (0) 1 30 88 43 62

Contrôles préalables

Il est recommandé d'effectuer des contrôles préalables dans une zone propre au moins une fois par mois, et toujours avant le début de chaque cycle de quart.

1. Vérifier visuellement si la cagoule n'a pas subi de dégâts qui pourraient réduire le niveau de protection proposé (voir la section entretien et maintenance).
2. La vision à travers la visière ne doit pas être réduite par des rayures ou des marques de frottement. Une visière amovible externe peut être adaptée pour empêcher que la visière principale ne soit endommagée ; elle peut être décollée des attaches Velcro et remplacée par une nouvelle visière externe.
3. Vérifier que le vêtement est exempt de contamination, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Tout vêtement ayant des défauts identifiés pendant les contrôles préalables ne doivent pas être utilisés.

Procédure d'habillage

Enfiler la cagoule anti-éclaboussures selon les étapes suivantes :

1. Enfiler soit une combinaison intégrale de protection chimique, soit une combinaison de deux pièces (veste et pantalon), conformément aux instructions du fabricant.
2. Appliquer de l'anti-buée Respirax 'Fog-Off' (voir Cleaning Accessories on page 3) sur la surface interne de la visière de la cagoule, à l'aide d'un chiffon doux ou d'une serviette en papier.
3. Placer la cagoule sur la tête en veillant à ce qu'elle repose uniformément sur les épaules ; s'assurer que les capes avant et arrière appuient le plus possible à plat sur votre corps.
4. Attacher les sangles des aisselles à la cape avant à l'aide des bandes Velcro fournies (veillez à ne pas torsader les sangles).



Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.

Procédure de décontamination et de nettoyage recommandée

Si la cagoule anti-éclaboussures a été contaminée par de l'acide, elle doit être trempée dans un bain neutralisant à pH 9 pendant environ 10 minutes. Le neutralisant recommandé est une solution de bicarbonate de soude et d'eau (6% de bicarbonate de soude W/V). Si elle a été contaminée par un alcali, celui-ci doit être éliminé par un bain d'eau propre pendant environ 10 minutes.

Après décontamination, les surfaces extérieures de la cagoule doivent être essuyées à l'éponge, avec une solution diluée de Citrikleen et d'eau chaude (la température ne doit pas dépasser 50°C). Mélanger une dose de Citrikleen à 19 doses d'eau, c.-à-d. une solution à 5%. Ne jamais utiliser de Citrikleen à l'état pur, car il pourrait endommager les matériaux du vêtement. Après avoir essuyé avec une solution de Citrikleen diluée, la cagoule doit être rincée à l'eau froide.

Ne pas utiliser de solvants ou d'agents de nettoyage et de désinfection puissants, car ils peuvent endommager la visière et les matériaux de la cagoule.

Toujours laisser sécher la cagoule naturellement ou suspendue dans une armoire de séchage ou une pièce chauffée à une température ne dépassant pas 30°C.

Les cagoules utilisées par plusieurs personnes doivent être nettoyées, vérifiées et désinfectées après chaque utilisation ; sinon, la contamination peut provoquer des maladies.

Désinfecter en nettoyant comme décrit ci-dessus, ou en appliquant généreusement du Synodor sur les surfaces intérieures de la cagoule.

LAVER À LA MAIN UNIQUEMENT 

NE PAS ESSORER

NE PAS NETTOYER À SEC 

NE PAS LAVER À L'EAU DE JAVEL 

NE PAS REPASSER 

NE PAS UTILISER DE SÈCHE-LINGE 

NE PAS UTILISER DE LESSIVE EN POUDRE AGRESSIVE

NE PAS UTILISER DE SOLVANTS

NE PAS BROSSER LA SURFACE DU TISSU

Accessoires de nettoyage

Pour nettoyer les surfaces extérieures du vêtement, utiliser du Citrikleen, Référence F00938.

Pour nettoyer les surfaces intérieures du vêtement, utiliser du Respirix Synodor Odor San, Référence F00936.

Pour empêcher la formation de buée sur la visière, appliquer de l'anti-buée Respirix 'Fog-Off', Référence F00934.

Pour commander ces accessoires, contacter le service clientèle de Respirix au : +33 (0) 1 30 88 42 79 ou Fax : +33 (0) 1 30 88 43 62.

Entretien et maintenance

Les cagoules fabriquées en matériau de caoutchouc de polymère, par ex. du néoprène, peuvent être réparés à l'aide d'un kit de réparation Respirix. Les vêtements fabriqués en matériaux thermoplastiques, par ex. du PVC, nécessitent un équipement spécial et doivent être renvoyés au fabricant pour être réparés.

*Respirix ne garantit aucune réparation effectuée par l'utilisateur final.

Il est recommandé de renvoyer régulièrement les vêtements usagés à notre service d'entretien et de maintenance pour des révisions, réparations et si nécessaire, de signaler l'état de votre équipement. Le renvoi de vos vêtements pour inspection dépend de l'intensité de leur utilisation.

Aucune durée de vie de vos vêtements n'est pré-déterminée ; ceci dépend de leur utilisation, de leur maintenance et de leur lavage. Toutefois, le niveau de protection offert par votre vêtement peut être sensiblement réduit par les facteurs suivants :

1. Soulèvement des bandes de couture
2. Dégradation/usure du matériau
3. Trous/Déchirures
4. Visières cassées

Pour toute autre demande sur l'entretien et la maintenance, contacter le service clientèle de Respirix aux numéros suivants :
Tél : +33 (0) 1 30 88 42 79 ou Fax : +33 (0) 1 30 88 43 62.

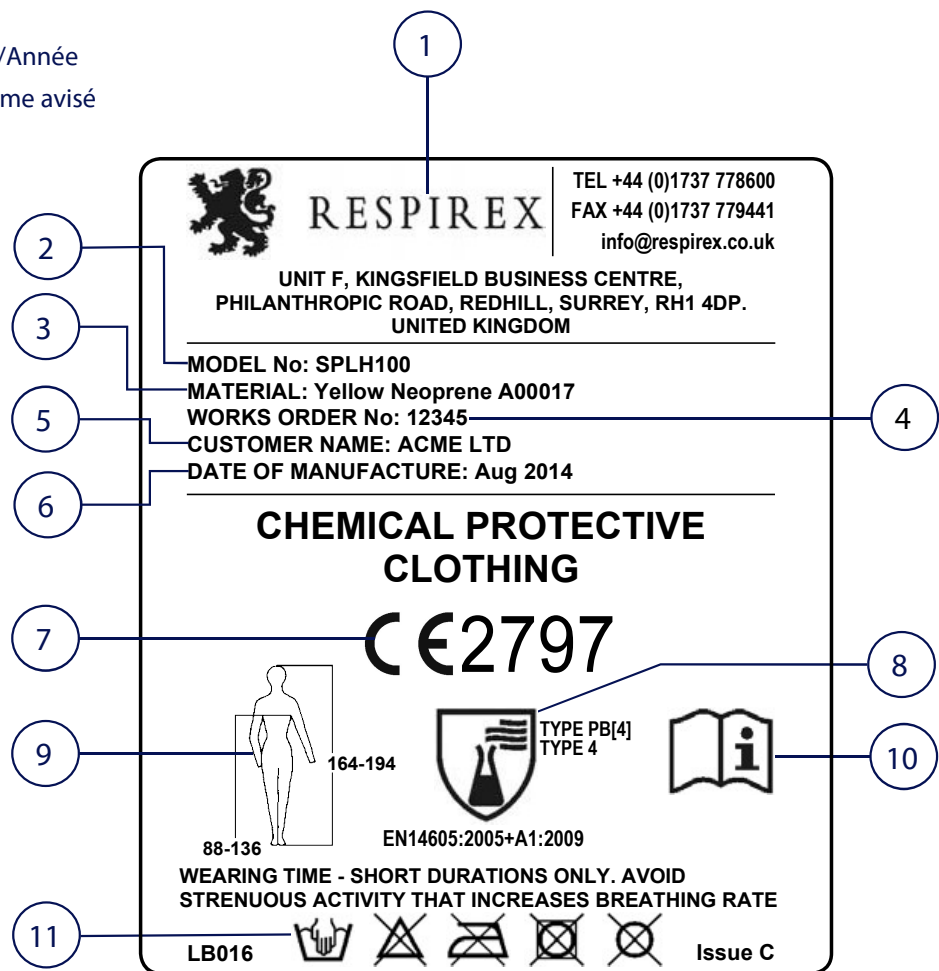
Stockage

Les cagoules doivent toujours être stockées dans un endroit sec et propre, et à l'abri des rayons directs du soleil si elles sont stockées pendant une longue durée. L'environnement de stockage doit être propre, sec et à la température ambiante.

Respirix recommande de ranger les cagoules sur un crochet ; si elles sont stockées pliées, ne pas empiler plus de quatre cagoules.

Étiquetage du produit

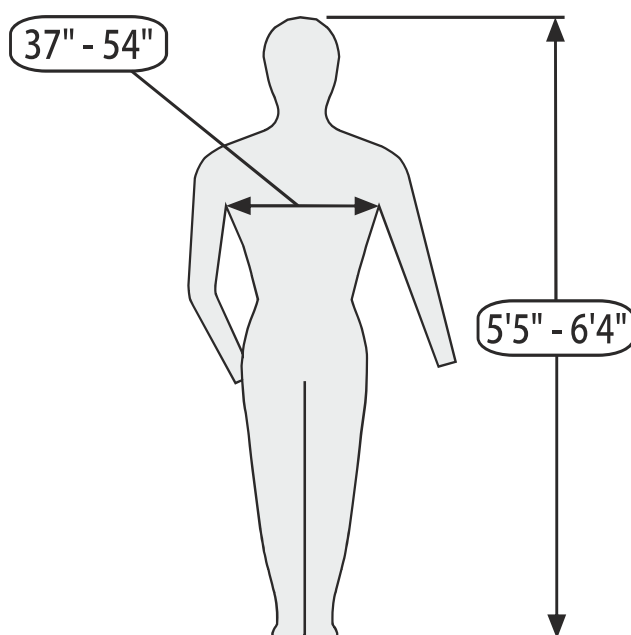
1. Fabricant du vêtement :
Respirex International Ltd.
2. Numéro de série du fabricant
3. Matériau constituant
4. Numéro de commande du fabricant
5. Nom du client
6. Date de fabrication : Jour/Mois/Année
7. Marque CE et code de l'organisme avisé



8. Protection contre les produits chimiques liquides
9. Taille du vêtement
10. Pictogramme "Livre ouvert" : l'utilisateur doit se référer aux "Consignes d'utilisation" pour de plus amples informations.
11. Cinq pictogrammes d'entretien indiquant que ce vêtement ne doit pas être nettoyé et réutilisé.
 - Pictogramme 1 Ne pas laver
 - Pictogramme 2 Javel interdite
 - Pictogramme 3 Repassage interdit
 - Pictogramme 4 Séchage en machine interdit
 - Pictogramme 5 Lavage à sec interdit

Tailles

Le pictogramme suivant désigne la gamme de hauteurs et de tours de poitrine qui conviennent à la cagoule anti-éclaboussures ; vérifiez vos mensurations pour vous assurer qu'elle vous convient. Mensurations en cm.



Tests de performances des combinaisons intégrales

Exigences de performances	Méthode d'essai	Valeur des biens	Résultat
EN14605:2005+A1:2009 clause 4.3.4.2	EN ISO 17491-4:2008	Résistance à la pénétration par pulvérisation de liquide (essai de pulvérisation)	Réussi

Pour de plus amples informations sur les résultats de performances de chaque matériau spécifique, se reporter à la fiche technique fournie avec votre vêtement.



RESPIREX™

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE L'UE

RESPIREX INTERNATIONAL LTD
Unit F Kingsfield Business Centre,
Philanthropic Road,
Redhill,
Surrey RH1 4DP
Royaume-Uni

Déclare que le PPE décrit ci-après :

Respirex (logo) série SPLH Hottes de protection chimique anti-éclaboussures, en néoprène double face jaune (numéro de pièce Respirex A00017)

Satisfait aux exigences minimales spécifiées par les normes de produits :

EN 14605:2005+A1:2009

Type 4 & Type PB [4] (Vêtements de protection chimique complets et à corps partiel avec connexions étanches par pulvérisation)

- est identique à l'EPI qui est soumis au certificat d'examen de type de l'UE n° GB14/92078 (édition 1) délivré par

SGS UK Ltd,
Weston-super-Mare,
United Kingdom,
BS22 6WA

SGS FIMKO OY
P.O. Box 30 (Särkiniementie 3)
00211 HELSINKI
Finland

- est soumis à la procédure décrite dans le Module D du règlement européen (UE) 2016/425 sur les EPI, sous la supervision de l'organisme notifié :

BSI
Davy Avenue, Knowhill,
Milton Keynes. MK5 8PP, Royaume-Uni
Organisme notifié CE N° 0086

BSI Group The Netherlands B.V.
Say Building, John M. Keynesplein 9, 1066 EP
Amsterdam, Netherlands
Organisme notifié CE N° 2797

Ces vêtements sont décrits dans la fiche technique du fabricant TF004, édition C. Fait à :

Fait à : RESPIREX, Redhill, Surrey, le 1er janvier 2019

Signé :.....

Mark Bellas Simpson (Directeur Général)



Enregistré en Angleterre sous le n° 592506 TVA n° GB 115 0754 43
Directeurs : M. Bellas Simpson A.C.A. D.G. Mackie P.J. Wilson

Respirex International Limited
Unit F, Kingsfield Business Centre
Philanthropic Road, Redhill,
Surrey RH1 4DP.
Tél : +44 (0) 1737 778600
Fax : +44 (0) 1737 779441
Email : info@respirex.co.uk
Web : www.respirex.uk



RESPIREX™

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE L'UE

RESPIREX INTERNATIONAL LTD
Unit F Kingsfield Business Centre,
Philanthropic Road,
Redhill,
Surrey RH1 4DP
Royaume-Uni

Déclare que le PPE décrit ci-après :

Respirex (logo) série SPLH Hottes de protection chimique anti-éclaboussures, fabriqué à partir de tissu de bromobutyle olive (numéro de pièce Respirex A00027)

Satisfait aux exigences minimales spécifiées par les normes de produits :

EN 14605:2005+A1:2009

Type 4 & Type PB [4] (Vêtements de protection chimique complets et à corps partiel avec connexions étanches par pulvérisation)

- est identique à l'EPI qui est soumis au certificat d'examen de type de l'UE n° GB14/92080 (édition 1) délivré par

SGS UK Ltd,
Weston-super-Mare,
United Kingdom,
BS22 6WA

SGS FIMKO OY
P.O. Box 30 (Särkiniementie 3)
00211 HELSINKI
Finland

- est soumis à la procédure décrite dans le Module D du règlement européen (UE) 2016/425 sur les EPI, sous la supervision de l'organisme notifié :

BSI
Davy Avenue, Knowhill,
Milton Keynes. MK5 8PP, Royaume-Uni
Organisme notifié CE N° 0086

BSI Group The Netherlands B.V.
Say Building, John M. Keynesplein 9, 1066 EP
Amsterdam, Netherlands
Organisme notifié CE N° 2797

Ces vêtements sont décrits dans la fiche technique du fabricant TF004, édition C. Fait à :

Fait à : RESPIREX, Redhill, Surrey, le 1er janvier 2019

Signé :

Mark Bellas Simpson (Directeur Général)



Enregistré en Angleterre sous le n° 592506 TVA n° GB 115 0754 43
Directeurs : M. Bellas Simpson A.C.A. D.G. Mackie P.J. Wilson

Respirex International Limited
Unit F, Kingsfield Business Centre
Philanthropic Road, Redhill,
Surrey RH1 4DP.
Tél : +44 (0) 1737 778600
Fax : +44 (0) 1737 779441
Email : info@respirex.co.uk
Web : www.respirex.uk



RESPIREX™

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE L'UE

RESPIREX INTERNATIONAL LTD
Unit F Kingsfield Business Centre,
Philanthropic Road,
Redhill,
Surrey RH1 4DP
Royaume-Uni

Déclare que le PPE décrit ci-après :

Respirex (logo) série SPLH Hottes de protection chimique anti-éclaboussures, fabriqué à partir de polyester enduit de PVC C2; disponible en Jaune (numéro de pièce Respirex A00037) et vert (numéro de pièce Respirex A00038)

Satisfait aux exigences minimales spécifiées par les normes de produits :

EN 14605:2005+A1:2009

Type 4 & Type PB [4] (Vêtements de protection chimique complets et à corps partiel avec connexions étanches par pulvérisation)

- est identique à l'EPI qui est soumis au certificat d'examen de type de l'UE n° GB14/92081 (édition 1) délivré par

SGS UK Ltd,
Weston-super-Mare,
United Kingdom,
BS22 6WA

SGS FIMKO OY
P.O. Box 30 (Särkiniementie 3)
00211 HELSINKI
Finland

- est soumis à la procédure décrite dans le Module D du règlement européen (UE) 2016/425 sur les EPI, sous la supervision de l'organisme notifié :

BSI
Davy Avenue, Knowhill,
Milton Keynes. MK5 8PP, Royaume-Uni
Organisme notifié CE N° 0086

BSI Group The Netherlands B.V.
Say Building, John M. Keynesplein 9, 1066 EP
Amsterdam, Netherlands
Organisme notifié CE N° 2797

Ces vêtements sont décrits dans la fiche technique du fabricant TF004, édition C. Fait à :

Fait à : RESPIREX, Redhill, Surrey, le 1er janvier 2019

Signé :

Mark Bellas Simpson (Directeur Général)



Enregistré en Angleterre sous le n° 592506 TVA n° GB 115 0754 43
Directeurs : M. Bellas Simpson A.C.A. D.G. Mackie P.J. Wilson

Respirex International Limited
Unit F, Kingsfield Business Centre
Philanthropic Road, Redhill,
Surrey RH1 4DP.
Tél : +44 (0) 1737 778600
Fax : +44 (0) 1737 779441
Email : info@respirex.co.uk
Web : www.respirex.uk



RESPIREX™

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE L'UE

RESPIREX INTERNATIONAL LTD
Unit F Kingsfield Business Centre,
Philanthropic Road,
Redhill,
Surrey RH1 4DP
Royaume-Uni

Déclare que le PPE décrit ci-après :

Respirex (logo) série SPLH Hottes de protection chimique anti-éclaboussures, fabriqué à partir de polyester enduit de PVC vert (numéro de pièce Respirex A00073)

Satisfait aux exigences minimales spécifiées par les normes de produits :

EN 14605:2005+A1:2009

Type 4 & Type PB [4] (Vêtements de protection chimique complets et à corps partiel avec connexions étanches par pulvérisation)

- est identique à l'EPI qui est soumis au certificat d'examen de type de l'UE n° GB14/92082 (édition 1) délivré par

SGS UK Ltd,
Weston-super-Mare,
United Kingdom,
BS22 6WA

SGS FIMKO OY
P.O. Box 30 (Särkiniementie 3)
00211 HELSINKI
Finland

- est soumis à la procédure décrite dans le Module D du règlement européen (UE) 2016/425 sur les EPI, sous la supervision de l'organisme notifié :

BSI
Davy Avenue, Knowhill,
Milton Keynes. MK5 8PP, Royaume-Uni
Organisme notifié CE N° 0086

BSI Group The Netherlands B.V.
Say Building, John M. Keynesplein 9, 1066 EP
Amsterdam, Netherlands
Organisme notifié CE N° 2797

Ces vêtements sont décrits dans la fiche technique du fabricant TF004, édition C. Fait à :

Fait à : RESPIREX, Redhill, Surrey, le 1er janvier 2019

Signé :

Mark Bellas Simpson (Directeur Général)



Enregistré en Angleterre sous le n° 592506 TVA n° GB 115 0754 43
Directeurs : M. Bellas Simpson A.C.A. D.G. Mackie P.J. Wilson

Respirex International Limited
Unit F, Kingsfield Business Centre
Philanthropic Road, Redhill,
Surrey RH1 4DP.
Tél : +44 (0) 1737 778600
Fax : +44 (0) 1737 779441
Email : info@respirex.co.uk
Web : www.respirex.uk

RESPIREX FRANCE,

4 bis chemin des clos,
78830 BONNELLES,

TÉLÉPHONE +33 (0) 1 30 88 42 79

FAX +33 (0) 1 30 88 43 62

<http://www.respirex.fr>

Examen du type du **SGS United Kingdom Ltd.**
Article 10 par: Weston-super-Mare,
Somerset, BS22 6WA
ANGLETERRE

N° d'organisme agréé 0120

SGS FIMKO OY
P.O. Box 30 (Särkiniementie 3)
00211 HELSINKI
FINLAND

N° d'organisme agréé 0598

Examen de type du **BSI,**
Module D par: Davy Avenue, Knowhill,
Milton Keynes, MK5 8PP,
ANGLETERRE

N° d'organisme agréé 0086

BSI Group The Netherlands B.V.
Say Building, John M. Keynesplein 9,
1066 EP, Amsterdam,
NETHERLANDS

N° d'organisme agréé 2797